



MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

ATELIER FINANCEMENT ET AIDES

ÉCONOMIQUES

Mission d'assistance à la coordination de l'Alliance réalisée par BoPro, Ecores et l'ICEDD pour le compte de Bruxelles Environnement





Ambitions, Enjeux et Objectifs de l'Atelier



Extrait note du gouvernement

L'enjeu du financement est crucial tant pour le propriétaire privé que pour le secteur public.

Ce GT sera chargé de faire évoluer les soutiens publics existants pour tous les acteurs qui seront soumis aux obligations, tels que les primes énergie et les primes rénovation, pour qu'ils puissent répondre davantage aux ambitions de la stratégie de rénovation et à l'enjeu social mentionné en introduction de la note.

Il examinera et activera d'autres leviers de financement, à décliner selon les besoins des différents secteurs, - tertiaire, public ou résidentiel: mobilisation de l'épargne citoyenne, produits bancaires attractifs, primes, incitations fiscales, tiers-investissements, financements participatifs, activation de fonds européens,...



Enjeux et objectifs de l'atelier

La question du financement est cruciale; la mise en œuvre de la stratégie de rénovation requiert la mise en place d'une offre de financement globale, et ce pour tous les publics cibles (particuliers, publics et tertiaires); elle doit s'adresser prioritairement aux publics les plus défavorisés qui feront face aux obligations de rénovation, et qui auront besoin de davantage d'accompagnement.

Ce GT vise à coordonner les initiatives et projets liés au financement et aides économiques mis en place dans le cadre de la stratégie rénovation. Ce sera donc un lieu de rencontre pour les différents acteurs du financement. La première phase sera celle de l'identification des acteurs et de leurs différentes compétences; il faudra ensuite les rassembler afin de porter ensemble un projet commun.

Les rencontres de ce GT permettront ad minima:

1. A chaque membre/partenaire de se présenter, d'exposer sa vision et ses compétences en lien avec ces objectifs et enjeux de la stratégie rénovation ;
2. de coordonner les actions en cours

Afin d'être pleinement efficace, le GT devrait également permettre:

- D'ancrer cette dynamique collaborative dans le cadre des objectifs de la stratégie rénovation ; et de les décliner en « axes de travail » pour ce GT. En utilisant la méthodologie suivante:

- Définir et caractériser les principaux publics cibles
- Dresser l'état des lieux de l'offre de financement et aides économiques actuelles
- Identifier les lacunes de cette offre et proposer des moyens pour y remédier.

2. De formuler une vision commune des axes de travail à destination des décideurs politiques ;

3. De décliner cette vision en propositions concrètes (projets) ;

4. De constituer des groupes de travail cohérents pour la mise en œuvre des projets ayant bénéficié des appuis politiques et ressources nécessaires à leur mise en œuvre ;

5. D'assurer un retour d'information régulier sur ces projets et thématiques à l'ensemble des membres/partenaires du GT.



Proposition méthodologique

3 intentions : faire communauté - structurer - opérationnaliser

- Feuille de route
 - Ambitions & Enjeux
 - Fiches-actions Strat Réno
 - Objectifs (généraux, secondaires)
- Organisation générique
 - Instruments (fiches-action, projets)
 - Rôles des acteurs (pilote, chefs de projet, collaborateurs, partenaires)
 - Formats de rencontre (groupe de travail, atelier à réaction, atelier thématique)
- Structuration imbriquée
 - Identifier des Groupe(s) de Travail thématique
 - Domaine (*enjeu*) & Redevabilités (*objectifs*)
 - Définir des projets (*répondre à une redevabilité d'un GT_théma & opérationnaliser une FA*)



Faire communauté - Structurer - Opérationnaliser



Feuille de route de l'atelier

AMBITIONS

- Coordonner les initiatives et projets liés au **financement** et **aides économiques**.
- Reconnaître l'enjeu crucial pour le propriétaire **privé** et pour le secteur **public**.
- Rassembler les **acteurs** afin de porter ensemble un **projet commun**.

OBJETCIFS STRATEGIQUES

1. Décliner les enjeux de la Strat Réno en « **axes de travail** » pour cet atelier.
 1. Définir et caractériser les principaux publics cibles
 2. Dresser l'état des lieux de l'offre de financement et aides économiques actuelles
 3. Identifier les lacunes de cette offre et proposer des moyens pour y remédier.
2. De formuler une vision commune à destination des décideurs politiques ;
3. De décliner cette vision en propositions concrètes (**projets**) ;
4. De constituer des **groupes de travail** cohérents pour la mise en œuvre des projets ;
5. D'assurer un **retour d'information régulier** sur ces projets.



Fiches actions stratégie rénovation (objectifs opérationnels)

FA 5 Développer des mécanismes de financement innovants

- Favoriser le développement et la mise en place d'Energy Service Company (ESCO) éventuellement couplées avec un financement public)
- Mobilisation de l'épargne citoyenne
- Mobilisation des fonds publics régionaux et européens
- Mobilisation du secteur bancaire au travers de la promotion de prêts à taux préférentiels
- Favoriser le développement de coopératives citoyennes tiers-investisseur

FA 6 Mettre en place des incitants fiscaux

- Réforme de la fiscalité immobilière
 - modulation des droits d'enregistrement, de donation et/ou de succession (si travaux dans un certain délai)
 - exemption ou une réduction temporaire du précompte immobilier (rénovation ambitieuse)
- Mise en place d'incitants fiscaux innovants (p.ex. : réduction d'impôts sur une « épargne rénovation », etc.)

FA 7 Réviser le mécanisme des primes énergie

- déterminer les voies d'évolution pertinentes du système de primes
 - système de primes lié aux obligations de rénovation
 - plan de rénovation par un architecte
 - surprimes pour des travaux de rénovation groupés
 - Primes pour : durabilité, pompes à chaleur air-air, BIPV, etc.
- assurer un cadre cohérent avec les nouveaux mécanismes de financement et la fiscalité
- mise en place de primes de durabilité fondées sur le Référentiel bâtiment durable



FA 8 Réviser le prêt vert bruxellois

- Accroître l'accessibilité et l'attractivité du prêt
 - conserver un seul opérateur
 - Simplifier et ajuster les processus de vérification
 - Autoriser les investissements « annexes »
 - Adapter le taux fixe
 - Intégrer montant des primes
 - Augmenter le montant emprunté
 - Allonger la durée du remboursement
 - Analyser potentiel élargissement du public cible
- etc

FA 9 Saisir les opportunités de financement issues de programmes européens

- Participer à des appels à projets, principalement européens, afin d'obtenir des financements pour lancer des projets innovants dans la rénovation durable du bâti bruxellois et développer le réseau de partenaires européens (FEDER, Interreg, Life, ELENA, etc.)



FA 10 Soutenir le déploiement de la chaleur renouvelable en RBC

- Mise en place d'un plan de sortie des chaudières mazout et charbon
- Elargissement du champ d'application des primes énergie aux pompes à chaleur air-air (FA7)
- (AT Accompagnement Renforcement de l'accompagnement relatif aux PAC)
- (AT Réglementation Interdiction d'installation de nouvelles chaudières bois)

FA 11 Soutenir le déploiement de l'électricité renouvelable en RBC

- Développer un meilleur soutien pour le BIPV (Building Integrated PhotoVoltaics) (p.ex. : octroyer plus de CV pour une même production d'électricité renouvelable issue de BIPV)
- (AT Accompagnement : Améliorer l'accompagnement relatif au BIPV)



Organisation des ateliers

Instruments

Fiches action

Directive pour répondre aux enjeux de la stratégie rénovation

FA 5 Développer des mécanismes de financement innovants

FA 6 Mettre en place des incitants fiscaux

FA 7 Réviser le mécanisme de primes énergie

FA 8 Réviser le Prêt Vert Bruxellois

FA 9 Saisir opportunités financement européen

FA 10 Soutenir développement chaleur renouvelable

FA 11 Soutenir développement électricité renouvelable

(**FA 15** Opportunités aux moments charnières de la vie du bâtiment)

Projets

Opérationnalisation des fiches actions. Il peut y avoir plusieurs projets par action

Rôles

Pilote d'atelier

Définir la vision et les objectifs de son atelier thématique. Coordonner les rencontres de son atelier et assurer la cohérence entre les projets

Chef de projet

Assurer l'organisation, le développement de son projet, la définition d'objectifs et d'indicateurs. Mener son projet seul, en équipe ou au sein de Groupes de Travail

Collaborant

Participer au développement d'une action (au sein d'un projet), soutenir le chef de projet

Partenaire

Être un acteur ayant un intérêt dans une action ; être consulter mais sans jouer un rôle actif.

Facilitateur

Préparer, gérer, coordonner, etc. les moments de rencontre au sein de l'atelier, avec le Pilote ou les Chefs de projet.

Formats de rencontre

Groupe de Travail

- ▶ A partir du moment où un projet concerne deux équipes, un groupe de travail est créé.
- ▶ Un groupe de travail peut réunir plusieurs projets.
- ▶ Un groupe de travail peut être interne à une administration ou inter-administrations.

Atelier à réactions

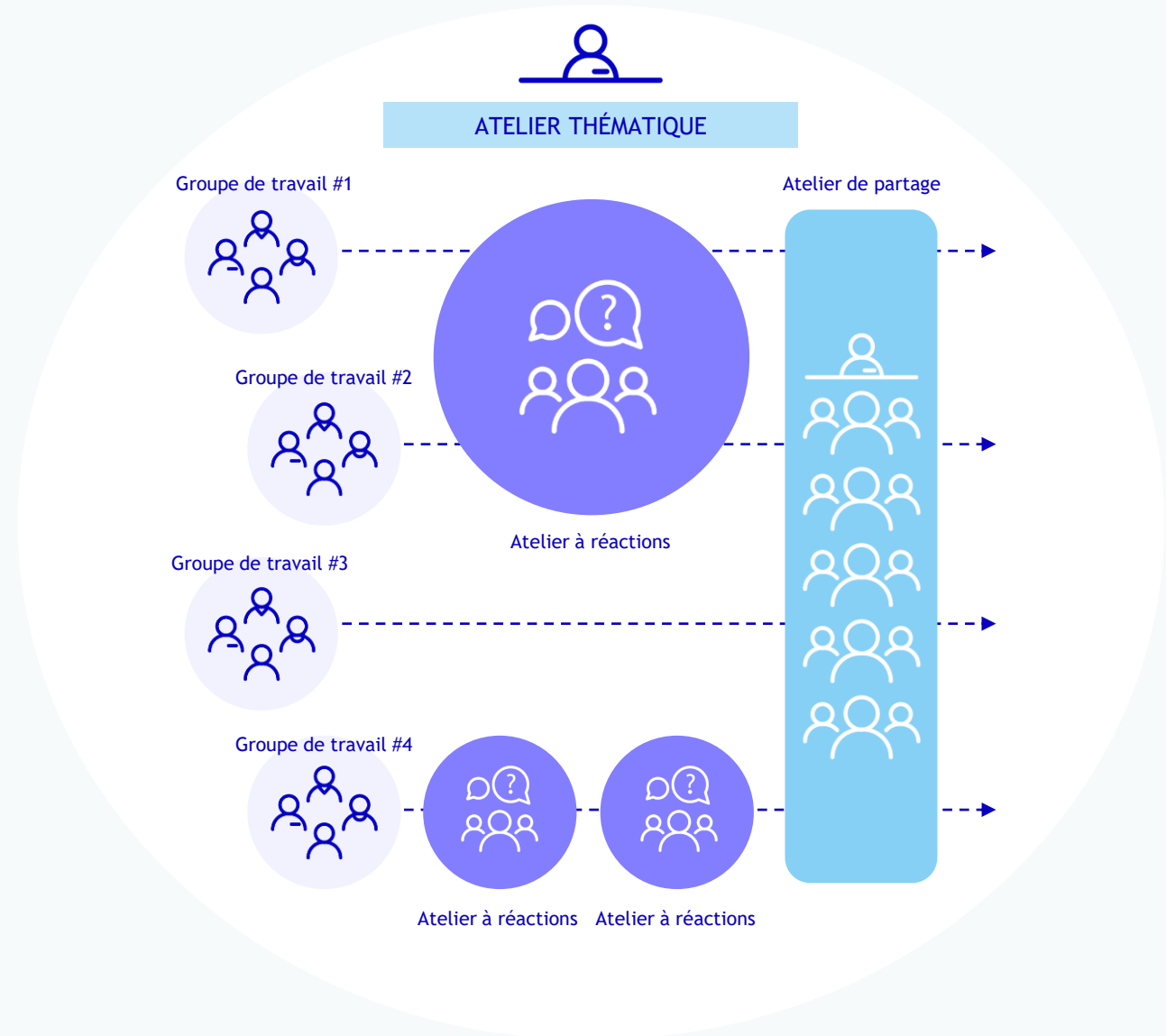
- ▶ Selon les avancées d'un projet, les chefs de projet peuvent organiser un atelier à réaction où les partenaires sont conviés en plus des collaborateurs. D'autres acteurs d'autres thématiques peuvent également y participer.
- ▶ Ces moments sont l'occasion d'une consultation avec les acteurs.

Atelier thématique

- ▶ Réunissent tous les acteurs de la thématique autour d'un moment commun pour faire le point sur l'avancement des projets et aligner la vision et l'organisation des acteurs et outils. Collaborants, partenaires, chefs de projet sont conviés.
- ▶ Le pilote d'atelier en est le responsable et s'occupe de lancer les invitations.



Des moments de rencontres en co-création, concertation et échange





Acteurs et rôles (mise à jour continue)

Pilote

Bruxelles Environnement

Facilitateur

ICEDD

Collaborant & Chefs de projets

Bruxelles Environnement
Fonds du Logement
Homegrade
Reseau Habitat
Urban.brussels

Partenaires

Atrium
Belfius
Brugel
Bruxelles Finances et budget
Bruxelles Fiscalité
Bruxeo
Cabinet ministériel
CCB-C
Citydev
Commune de Berchem-Saint-Agathe
Commune de Bruxelles
Commune de Jette
Commune de Koekelberg
Commune de Saint-Gilles
Commune de Uccle
Commune de Woluwé-Saint-Lambert
Commune de Woluwé-Saint-Pierre
Commune d'Etterbeek
Commune d'Ixelles
Crédal
CSC
CSTC
Denuo
Ecam
Ecobuild
Febelfin
Fédération Wallonie-Bruxelles
Hub.brussels
InnovIRIS
Perspective Brussels
Service public fédéral des Finances
Service public régional de Bruxelles
Sibelga
Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale
Triodos Bank
UCM
Village Partenaire
Vlaamse Gemeenschap Commissie



Domaine de 2 Groupes de Travail thématique

GT_Financement et aides économiques : ce qui se rapporte au consentement (pour celui qui finance) et la procuration (pour le bénéficiaire) des ressources monétaires nécessaires à la réalisation d'un projet (« lever des fonds », avec ou sans endettement par rapport à une épargne inférieure à un investissement pour celui qui est financé).

Quels sont les produits, tels que prêts, véhicules, etc. ou primes, subvention, etc., mis à disposition des publics cibles privés et publics pour la rénovation (énergétique et durable) de leur bâti ?

GT_Fiscalité : ce qui se rapporte aux règles, lois et mesures de la Région pour percevoir des impôts et autres prélèvements obligatoires pour le financement des besoins de rénovation.

Quels sont les mesures fiscales incitatives, tels que augmentation de l'abattement des droits d'enregistrement, réduction du précompte immobilier, réduction des droits de succession, etc., mis à disposition des publics cibles privés et publics pour la rénovation (énergétique et durable) de leur bâti ?



Redevabilités des groupes de travail thématiques (objectifs opérationnels des GT)

GT_Financement & aides économiques

1. Favoriser le développement et la mise en place d'Energy Service Company (ESCO)
2. Mobiliser l'épargne citoyenne
3. Mobiliser les fonds publics régionaux et européens
4. Promouvoir des prêts à taux préférentiels
5. Favoriser le développement de coopératives citoyennes tiers-investisseur
6. Faire évoluer le système de primes (et assurer un cadre cohérent avec les nouveaux mécanismes de financement et la fiscalité)
7. Mettre en place des primes de durabilité fondées sur le Référentiel bâtiment durable
8. Accroître l'accessibilité et l'attractivité du Prêt vert bruxellois
9. Participer à des appels à projets européens et développer le réseau de partenaires européens
10. Mettre en place d'un plan de sortie des chaudières mazout et charbon
11. Développer un meilleur soutien pour le BIPV

GT_Fiscalité

12. Réformer la fiscalité immobilière (modulation des droits d'enregistrement, exemption ou réduction temporaire, etc.)
13. Mettre en place des incitants fiscaux innovants (réduction d'impôts sur une « épargne rénovation », etc.)



Acteurs des GT_thématiques

GT_Financement & aides économiques :

- Chefs de projet
 - Bruxelles Environnement, etc.
- Collaborants
 - Urban, etc.

Identifiés parmi la liste des acteurs (supra) en fonction des projets qui seront menés au sein du GT

GT_Fiscalité :

- Chefs de projet
 - Bruxelles Fiscalité, etc.
- Collaborants
 - Bruxelles Environnement, etc.

Identifiés parmi la liste des acteurs (supra) en fonction des projets qui seront menés au sein du GT



Identification des projets

Le **Projet**

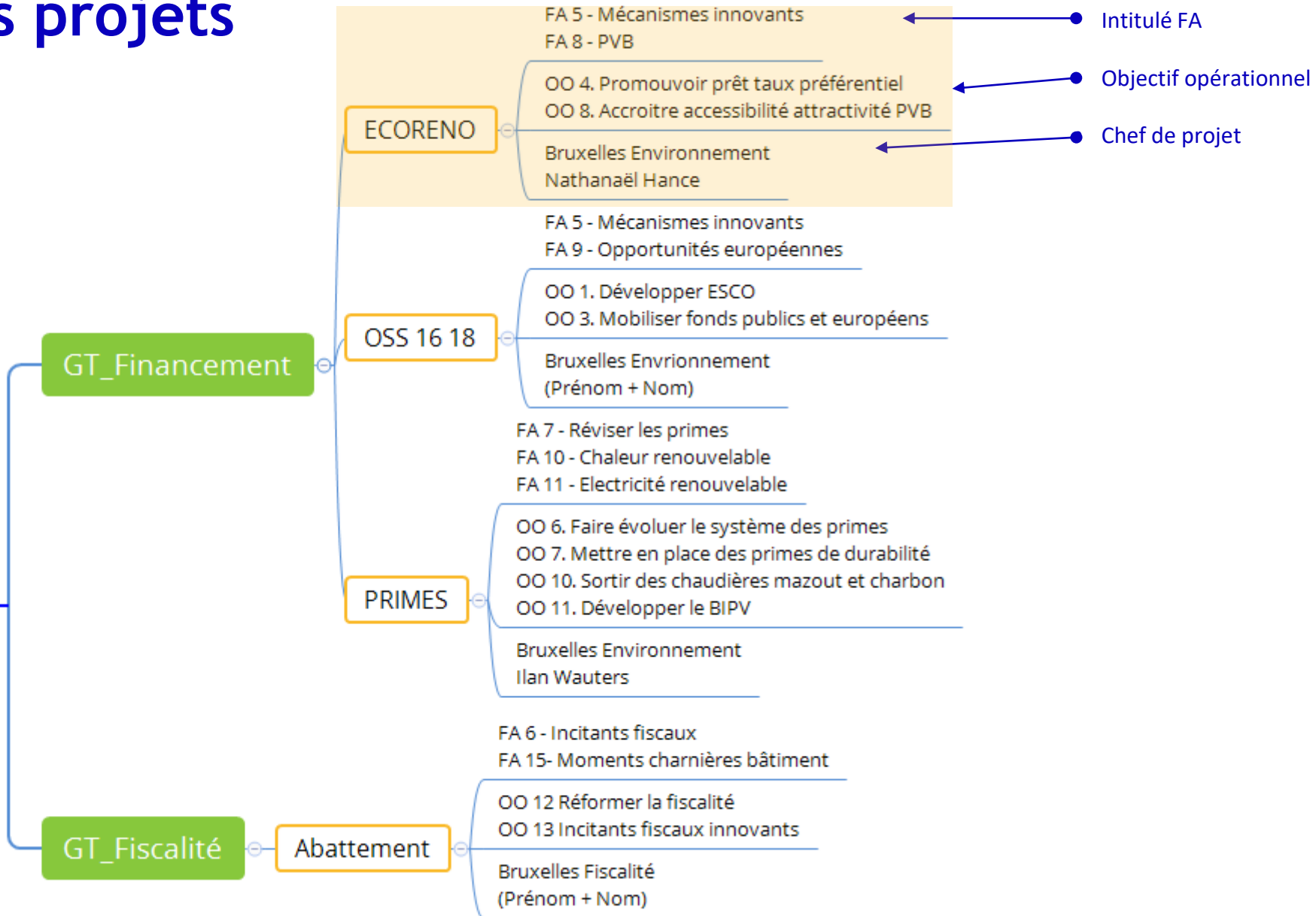
- répond à une ou plusieurs redevabilités (objectifs opérationnels) d'un **Groupe de Travail** (*Financement & aides économiques, Fiscalité*)
- et opérationnalise une ou plusieurs **Fiche-Action** (*FA 5 Mécanismes de financement, FA 6 Incitants fiscaux, FA 7 Primes énergie, FA 8 PVB, FA 9 Financement européen, FA 10 Chaleur renouvelable, FA 11 Electricité renouvelable, FA 15 Moments charnières de la vie du bâtiment*).

*Exemple : Le Projet « Prêt **ECORENO** » répond à la redevabilité « 8. Accroître l'accessibilité et l'attractivité du Prêt vert bruxellois » du **GT Financement**, et opérationnalise la **FA 8 - Révision du prêt vert bruxellois***



Mapping des projets

Atelier Financement et aides économiques





Ligne du temps et planning



Alliance RENOLUTION - vision globale 2021/2022/2023

Grand Evènement annuel de l'Alliance 2021

09

Grand Evènement annuel de l'Alliance 2022

fin 09

07/03

S1-2021

- Note au Gvrnmt et feuille de route par atelier
- Conférence de presse de lancement (22/04)
- Mise en place des instances de l'Alliance (Comité de pilotage, Comité Stratégique et Pilotes)

S2-2021

- Intégration dans AT et ATr des 34 fiches actions
- Lancement des appels à projet
- Lancement Newsletters mensuelle (09)
- Mise en place AMO Facilitation

S1-2022

- Activation des binômes pilotes-facilitateurs
- Mise en place d'une méthodologie
- Lancement des Ateliers
- Campagne de communication grand public
- Bilan de l'Alliance (02)

S2-2022

- Suite développement des FA
- Co-crédation et consultation /rencontre au sein des AT et ATr

S1-2023

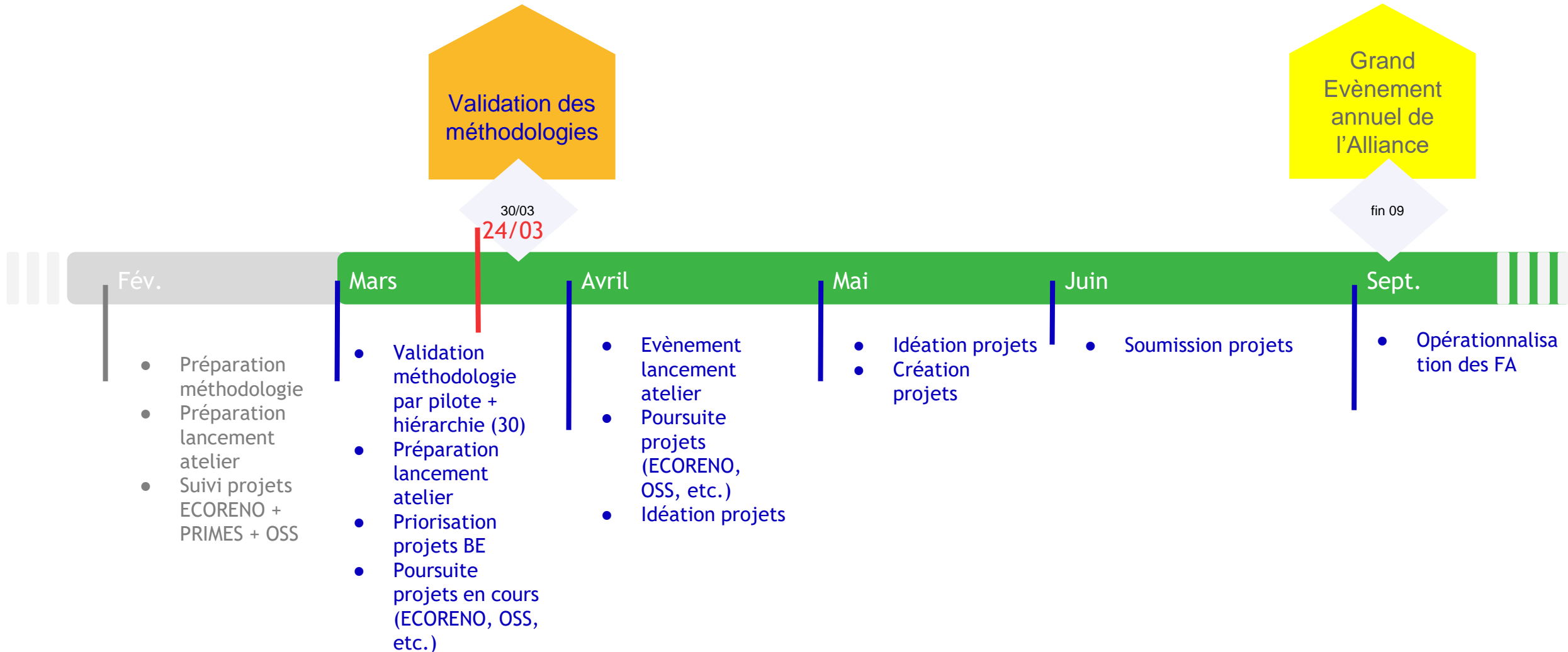
• ...

S2 2023

• ...

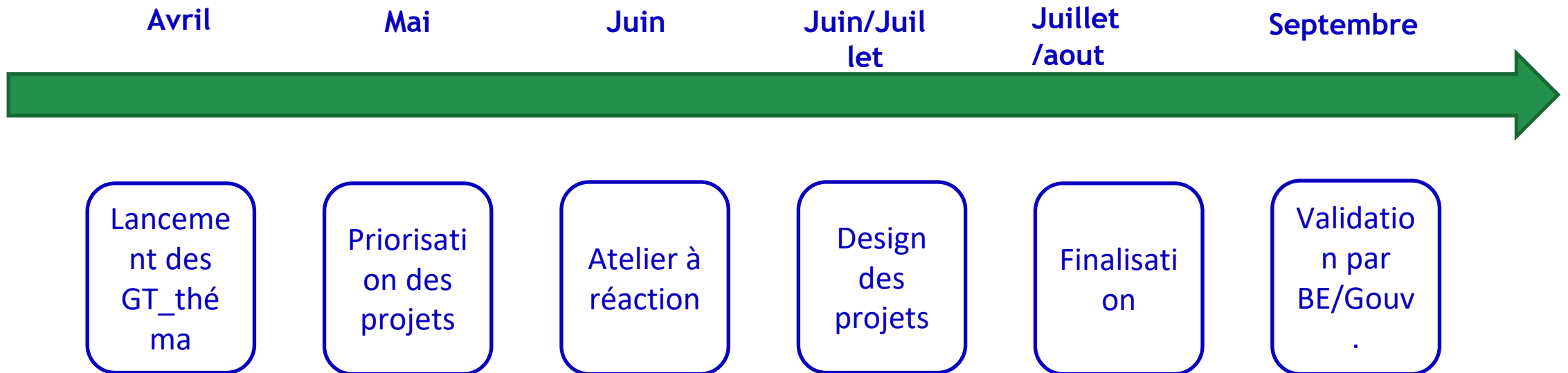


Ligne du temps détaillée provisoire vision 2022





Planning provisoire non figé de création des projets de l'atelier





Les étapes provisoires ...

0 : démarrage 04/22

- Clarification des rôles et missions avec les pilotes
- Planifications des rencontres
- Clarification de la méthode de travail / animation des groupes

2 : Idéation 04-05/22

- Proposer des idées
- Prioriser les idées
- Analyser les implications

4 : Proposer 07-08/22

- Soumettre les projets
- Lancement des premiers chefs de projet

Événement lancement

Worksho

1 : Inspiration 04/22

- Mobilisation des parties prenantes
- Lancement des rencontres
- Créer une vision commune
- Ecouter les besoins

3 : Création 05-06/22

- Traduire les fiches actions en projets
- Designer les projets
- Confronter les projets dans les ateliers à réaction et les ateliers transversaux



RENO LUTION

Rénover ensemble pour une ville durable

